



Région Centre
Département d'Indre-et-Loire

Code Insee
37261

Numéro de site

Arrêté de prescription
13/0624 du 16 octobre
2013

Rapport de diagnostic archéologique

Tours

Diagnostic de « Vaucanson » - rue de la Presle, rue du Colombier

Sous la direction de
JEAN-MARIE LARUAZ

FÉVRIER 2014



Rapport de diagnostic archéologique

Tours

Diagnostic de « Vaucanson » - rue de la Presle, rue du Colombier

Sous la direction de

JEAN-MARIE LARUAZ

FÉVRIER 2014

avec

Flore MARTEAUX (CG37 - SADIL)

Diagnostic archéologique réalisé les 13 et 14 janvier 2014

Référence bibliographique

Laruaz 2014 : LARUAZ (J.M.)- *Tours, diagnostic de Vaucanson, Rues de la Presles et du Colombier.* Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil général d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2014.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichécopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichégraphies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	3
FICHE SIGNALÉTIQUE	5
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
NOTICE SCIENTIFIQUE	9
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	10
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	13
ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	17
PROJET D'INTERVENTION	18
ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	19
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	20
DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS	21
1. PRÉSENTATION	23
1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION	23
1.2. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET MÉTHODES D'INTERVENTION	23
1.3. CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE	23
1.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	24
2. RÉSULTATS	25
2.1. OBSERVATIONS SUR L'AMPLEUR DES TRAVAUX LIÉS À LA CONSTRUCTION DE L'ANCIEN MAGASIN « MÉTRO »	25
2.2. SYNTHÈSE	25
3. CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	34
LISTE DES ILLUSTRATIONS	35
ANNEXES	37
INVENTAIRES	39
Annexe 1 - Inventaire des photographies	41

I.

DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Localisation

Région Centre
 Département Indre-et-Loire
 Commune Tours
 Lieu-dit/Adresse Site de « Vaucanson » - rue de la Presle, rue du Colombier

Code INSEE de la commune

37261

Numéro de l'entité archéologique

N° de site néant

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	1 527 200	6 249 500	105 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune Tours
 Année 2011
 Section AX
 Parcelle 333, 336 et 337
 Lieu-dit Vaucanson

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Pas de protection juridique particulière

Propriétaire du terrain

société ICADE

Nature et références de l'opération

Code Patriarche de l'opération non attribué
 Opération SRA n° OA n°0610366
 Arrêté de prescription n° 13/0624 du 16 octobre 2013
 Arrêté de désignation du responsable scientifique n° 13/0758 du 16 décembre 2013

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

société ICADE

Nature de l'aménagementConstruction d'un lotissement à usage d'habitation, de bureaux,
 d'un cinéma et de commercesOpérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

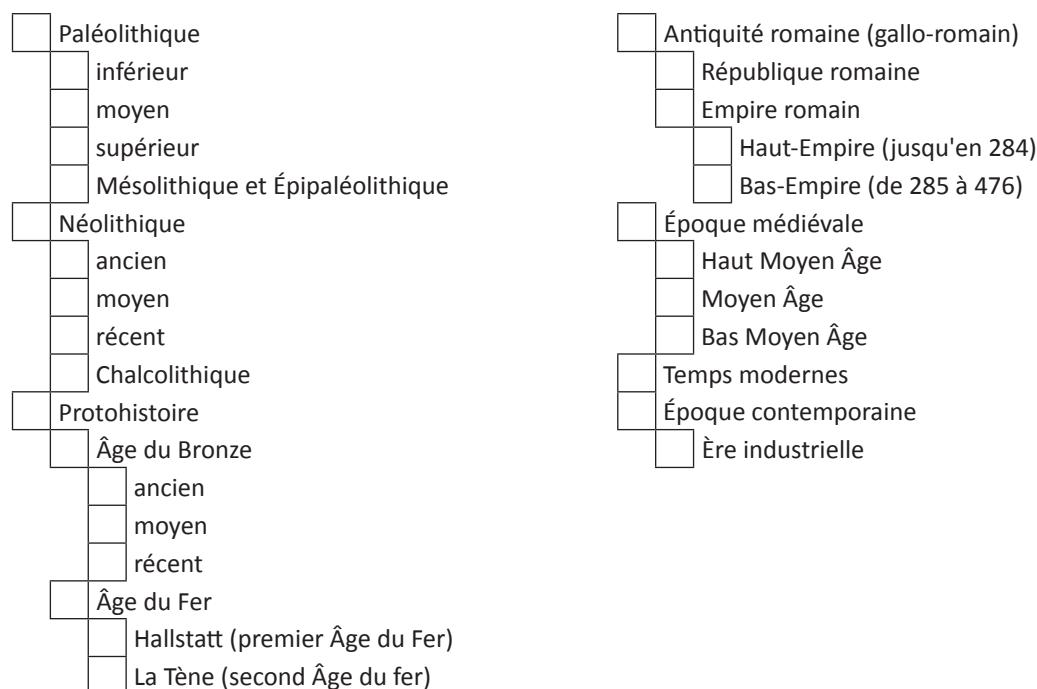
Jean-Marie LARUAZ (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

Terrain du 13 au 14 janvier 2014
 Étude du 15 au 31 janvier 2014

Mots clés du thésaurus « chronologie » et « interprétation » de la base de données nationale

Chronologie



Sujets et thèmes

Édifice public	Abri	Mobilier	Études annexes
Édifice religieux	Mégalithe	Indus. lithique	Géologie
Édifice militaire	Artisanat aliment	Indus. osseuse	Datation
Commerce	Argile : atelier	Céramique	Anthropologie
Struc. funéraire	Atelier métallurgie	Végétaux	Paléontologie
Voirie	Artisanat	Faune	Zoologie
Hydraulique	Puits	Flore	Botanique
Habitat rural	Autre :	Métal	Palynologie
Villa		Arme	Macrorestes
Bâtiment agricole		Outil	Céramique
Structure agraire		Parure	Métaux
Urbanisme		Habillement	Numismatique
Maison		Trésor	Conservation
Structure urbaine		Monnaie	Restauration
Foyer		Verre	Autre : scorie
Fosse		Mosaïque	Autre : lithique
Fossé		Peinture	Autre : verre
Trou de poteau		Sculpture	Autre : carpologie
Sépulture		Inscription	Autre : anthracologie
Grotte		Autre	Autre : chimie

Intervenants scientifiques

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU	Conserveur régional
	Olivier RUFFIER	Conserveur du patrimoine
	Viviane AUBOURG	Carte archéologique
CG37-SADIL	Bruno DUFAÿ	Conserveur du patrimoine, chef de service
	Jean-Marie LARUAZ	Attaché de conservation, responsable de l'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU	Conserveur régional
	Olivier RUFFIER	Conserveur du patrimoine
CG37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante

Équipe de fouille

CG37-SADIL	Jean-Marie LARUAZ	Responsable de l'opération
	Flore MARTEAUX	Archéologue
CG37	Eric MONDY	Topographe

Équipe de post-fouille

CG37-SADIL	Jean-Marie LARUAZ	Rédaction, interprétations, PAO
	Flore MARTEAUX	DAO, SIG, SGBD
	Caroline KOHLMAYER	PAO

Calendrier de l'opération

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	0,5 jours	- J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	2 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	4 J/H	- J/H/Ha
Durée de la phase de post-fouille	- jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	7 J/H	- J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	1000 m ²	Total de - J/H/Ha
Pourcentage d'ouverture réalisée	8,5 %	

Le diagnostic réalisé sur la parcelle de l'ancien magasin « Métro » à Tours Nord s'est avéré négatif. Le potentiel archéologique était important en raison de la densité des vestiges mis au jour sur la parcelle voisine lors de la fouille du Parking Relais du tramway, néanmoins les travaux relatifs à l'aménagement de ce commerce ont été trop considérables pour envisager que des vestiges soient conservés.

Localisation de l'opération

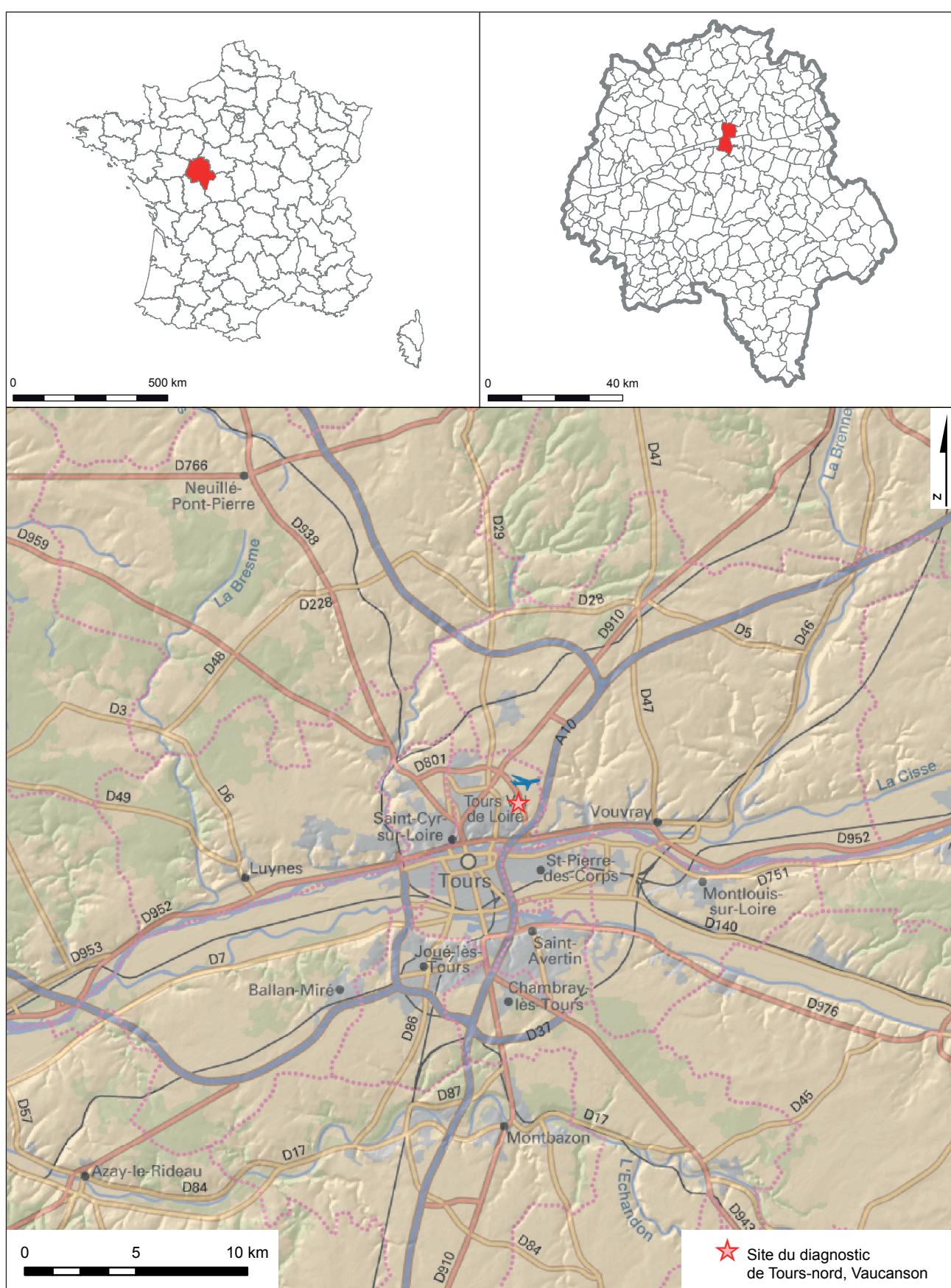


Fig. 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000^e

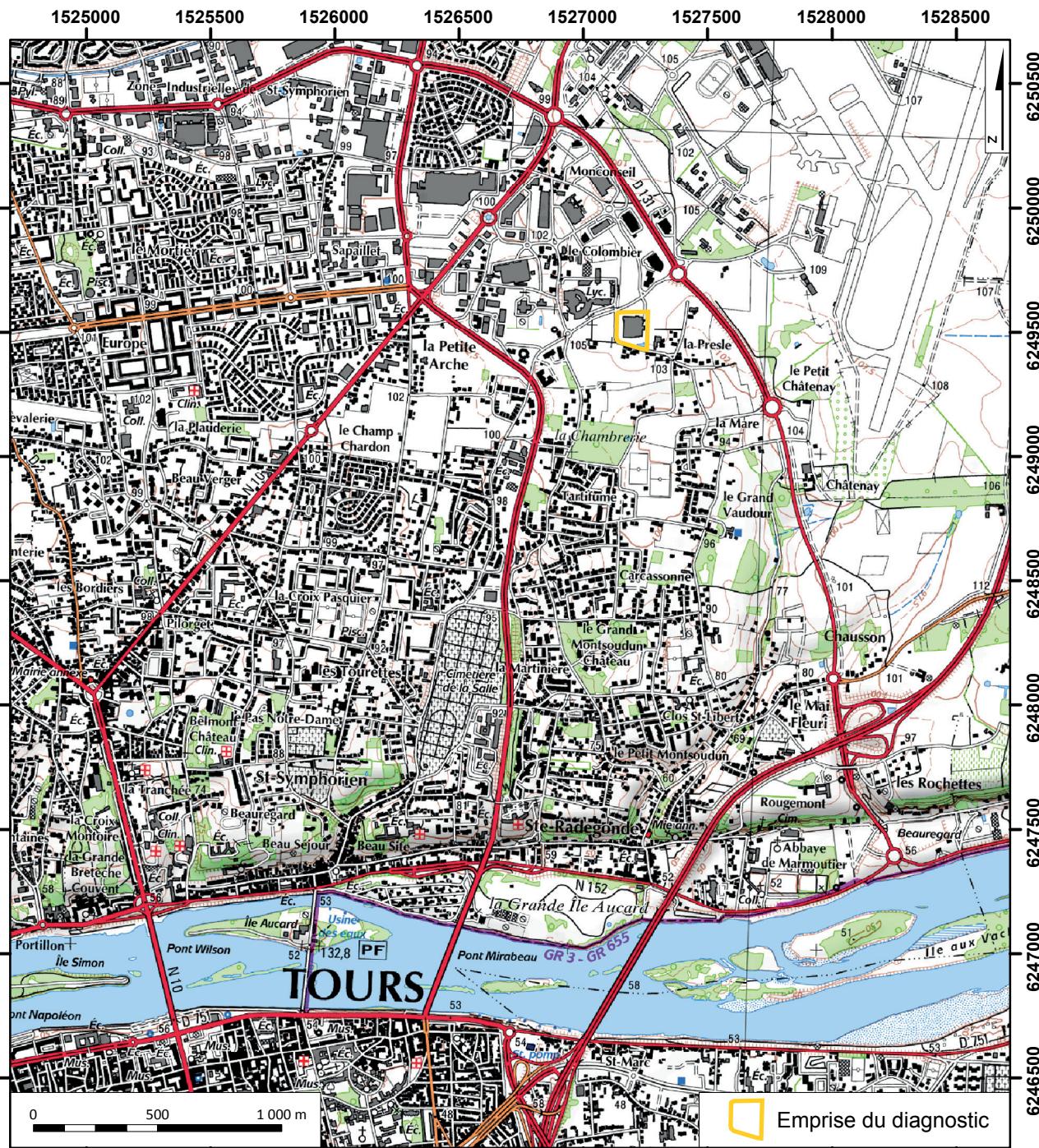


Fig. 2 : Localisation de l'intervention sur une carte IGN au 1 / 25 000^e

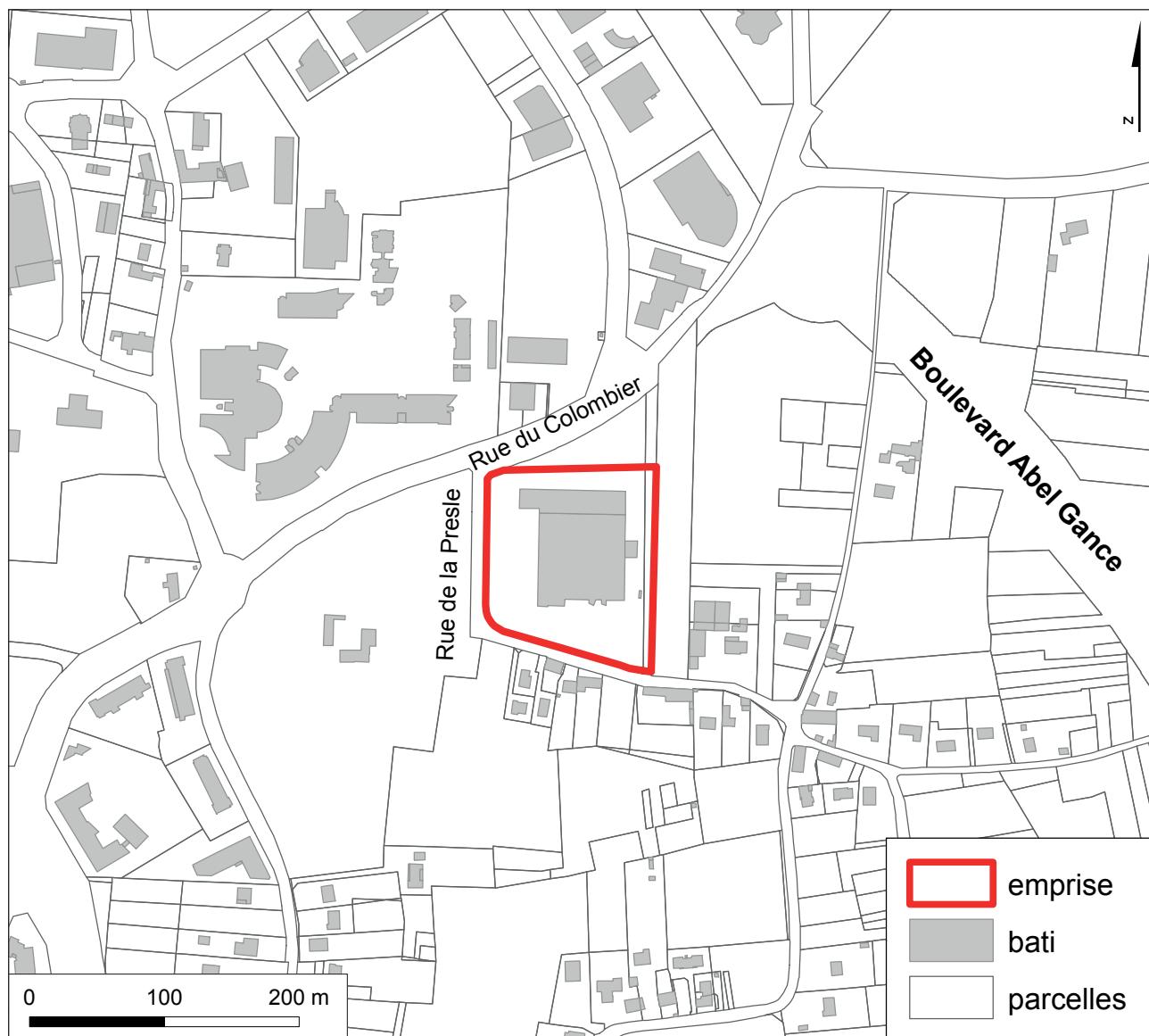


Fig. 3 : Localisation du projet sur fond cadastral

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 13/0624 du 16 octobre 2013

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relative à un projet de réalisation d'un lotissement à usage de bureaux,
de commerces, d'un cinéma et d'habitation
site « Vaucanson » : rue de la Presle, rue du Colombier à Tours (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
 Officier de la Légion d'Honneur
 Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n°03/002 du 28 août 2003 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique sur la commune de Tours (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2010 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 13-130 du 24 juin 2013 portant délégation de signature à Mme Sylvie Le Clech, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°13-156 du 5 juillet 2013 portant subdélégation de signature à M. Laurent Bourgeau conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 4 de l'arrêté susvisé ;

Vu le dossier de permis d'aménager n° PA 37261 13 T0006, déposé auprès de la commune de Tours (Indre-et-Loire) le 6 septembre 2013 par la société ICADE Promotion, représentée par Monsieur Jean-Paul Neveu, 23 rue Blaise Pascal – CS 14126, 37041 Tours Cedex 1, relatif à un projet de réalisation d'un lotissement à usage de bureaux, de commerces, d'un cinéma et d'habitation sur des terrains situés site « Vaucanson » : rue de la Presle, rue du Colombier à Tours (Indre-et-Loire), cadastrés AX 333, 336 et 337, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 4 octobre 2013 ;

Considérant la situation des terrains, assiette du projet de lotissement, dans un secteur de la ville qui a livré à plusieurs reprises des vestiges archéologiques appartenant aux périodes protohistorique, gallo-romaine et médiévale ainsi qu'en attestent les différentes opérations archéologiques réalisées dans cette partie de la ville (ZAC de Monconseil, rue du Colombier et 1^{re} ligne de Tramway, parking relais et centre de maintenance), les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable au projet de réalisation d'un lotissement à usage de bureaux, de commerces, d'un cinéma et d'habitation portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE

Département : Indre-et-Loire

Commune : TOURS

Localisation : site « Vaucanson » : rue de la Presle, rue du Colombier

Cadastre : AX 333, 336 et 337.

Emprise : 16 540 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Avant le début sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées ou de sondages mécaniques adaptés à la configuration des terrains, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapage nécessaires à leur compréhension. Le responsable scientifique fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiquées. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en RGF93 ou Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place. Pendant toute la durée du diagnostic, il assurera la mise en œuvre des moyens nécessaires à la protection provisoire des vestiges et prendra les mesures utiles pour garantir la stabilisation du mobilier sensible ou périssable.

Le rapport final de diagnostic ainsi que les éventuels rapports intermédiaires comprendront tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la société ICADE Promotion, à la Communauté d'agglomération Tour(s) plus, au Conseil général d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le 16 OCT. 2013

Pour le préfet de région et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie



Laurent BOURGEAU

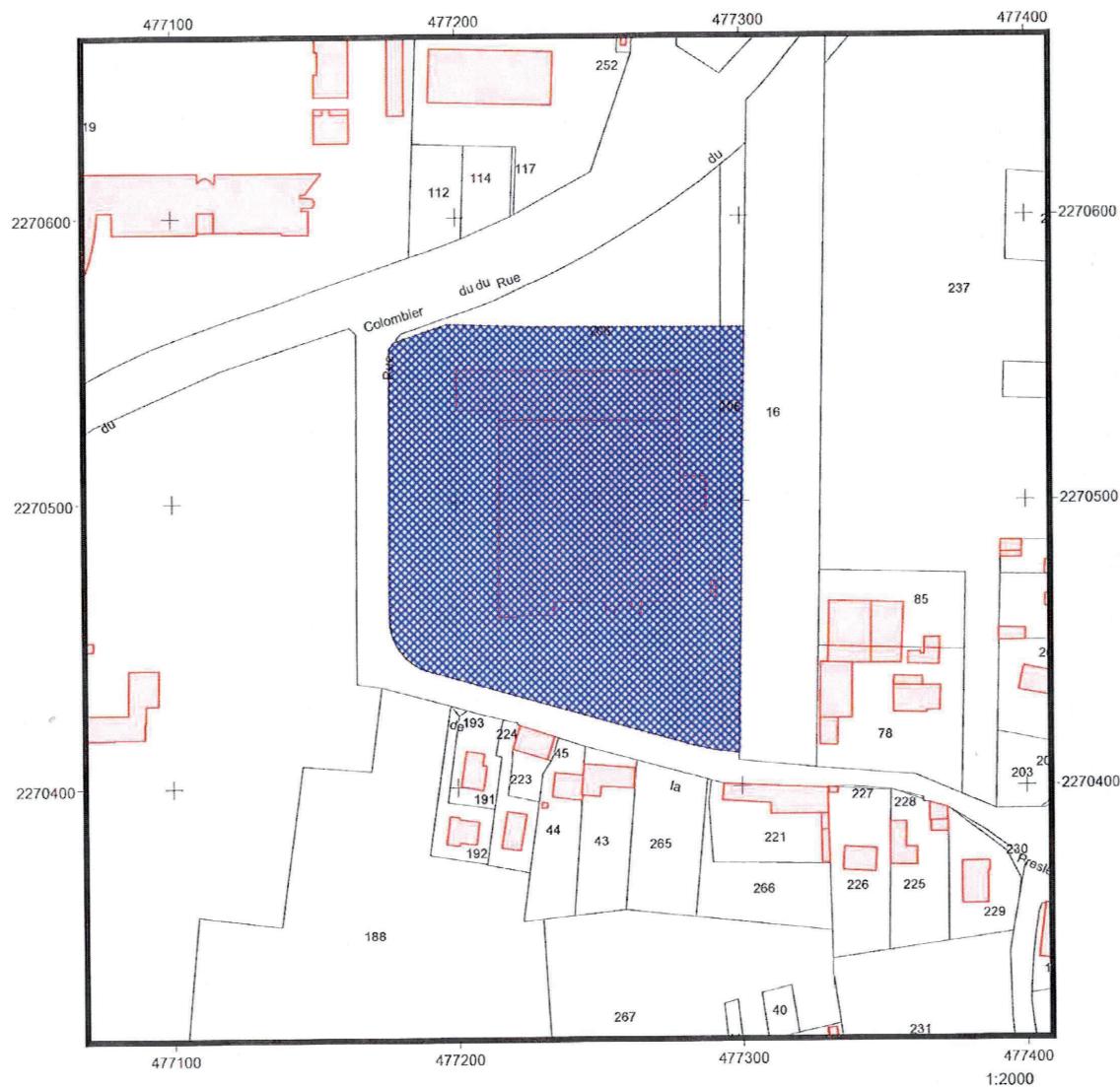
Destinataires :

Société ICADE Promotion
Communauté d'agglomération Tour(s) plus
Conseil général d'Indre-et-Loire
Inrap



Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

TOURS (Indre-et-Loire)
Projet de réalisation d'un lotissement à usage de bureaux,
de commerces, d'un cinéma et d'habitation
Plan annexé à l'arrêté n°13/0624
portant prescription de diagnostic archéologique
site Vaucanson : rue de la Presle, rue du Colombier



OA n°0610366

■ Zone objet de la prescription

Sources graphiques : cadastre.gouv.fr
 ©2012 Ministère du budget, des comptes
 publics et de la fonction publique
 "reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / V. Aubourg / édition octobre 2013



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : OLIVIER RUFFIER
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 52
COURRIEL : OLIVIER.RUFFIER@CULTURE.GOUV.FR
RÉFÉRENCE : 13/OR/VC/591

Société ICADE Promotion
23 rue Blaise Pascal
CS 14126
37041 TOURS CEDEX 1

A l'attention de Monsieur Jean-Paul NEVEU

Orléans, le 25 NOV. 2013

OBJET : attribution d'un diagnostic archéologique.

REF. : PA 37261 13 T0006

Département : Indre-et-Loire

Commune : TOURS

Localisation : site « Vaucanson » : rue de la Presle, rue du Colombier

Projet : réalisation d'un lotissement à usage de bureaux, de commerces, d'un cinéma et d'habitation

Arrêté : n° 13/0624 du 16 octobre 2013

Monsieur,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le conseil général d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de région et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie,


Laurent BOURGEAU

Commune de Tours(37)
Projet de réalisation d'un lotissement à usage de bureaux, de commerces, d'un cinéma et d'habitation
Site « Vaucanson » - rue de la Presle, rue du Colombier

Projet de diagnostic archéologique
Relatif à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique
n° 13/0624 du 16 octobre 2013

Contexte de l'intervention

Le Projet de réalisation d'un lotissement à usage de bureaux, de commerces, d'un cinéma et d'habitation, site « Vaucanson » - rue de la Presle, rue du Colombier sur la commune de Tours, (cadastre AX 333, 336 et 337 –surface : 16 540 m²) nécessite la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique.

Objectifs scientifiques de l'intervention

Mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

La fouille, adjacente au Parking Relais du tramway de Tours faite par M. Jean-Marie Laruaz, a révélé une occupation allant de la Tène ancienne à la Tène finale. Une attention toute particulière sera portée aux vestiges de cette période. Les résultats seront intégrés aux travaux du groupe de recherche sur l'occupation de l'Age du Fer du plateau de Tours Nord.

Modalités d'exécution

Des tranchées de diagnostics seront effectuées sur l'intégralité de l'emprise avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse. Les tranchées seront espacées régulièrement, la surface ainsi sondée atteindra 10% de la surface totale concernée par la prescription de diagnostic. Quelques sondages profonds seront réalisés si l'examen de séquences stratigraphiques particulières présente un intérêt.

Dans le cas de découvertes de structures archéologiques, des élargissements seront effectués afin de mieux cerner et caractériser l'occupation humaine repérée. Les vestiges mis au jour seront fouillés afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Ils seront relevés (photographie, dessin) et enregistrés, cote d'apparition et épaisseur du décappage seront mentionnés. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique dans lequel s'insère le diagnostic sera élaboré grâce à la Carte Archéologique Nationale.

Moyens humains et techniques

L'équipe sera composée de 2 à 3 archéologues (4 au maximum).

Nombre de jours de pelle mécanique : 4 jours ouvrés pour la réalisation des sondages

Nombre de jours de géomètre topographe : 1 jour ouvré

Nombre de jours de pelle mécanique pour le rebouchage à la suite du diagnostic : 1 jour

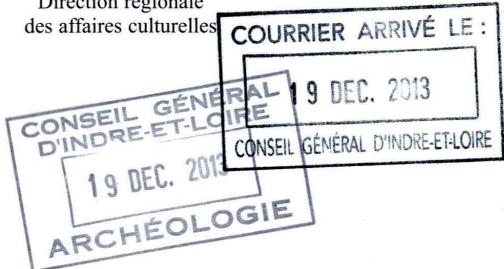
Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire
Le 10 décembre 2013

Documents joints :

Copie de la prescription de diagnostic



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Orléans, le 16/12/2013

Service Archéologique
Départemental d'Indre-et-Loire
(sadil) - Hôtel du département
Place de la Préfecture
37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Téléphone : 02.38.78.85.41
Télécopie : 02.38.78.12.95

13/OR/AB1030

ACCUSE DE RECEPTION

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0624 du 16/10/2013, j'accuse réception à la date du 12/12/2013 de votre projet de diagnostic archéologique n° SADIL-179-BD/CD concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : TOURS

Lieu-dit / Adresse : Vancansson

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de la région Centre,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Laurent BOURGEAU



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturellesArrêté portant désignation du responsable scientifique
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par
arrêté n° 13/0624 du 16 octobre 2013LE PREFET DE LA REGION CENTRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du MériteVU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 13/0624 en date du 16 octobre 2013

Service régional de l'archéologie

ARR-DESIG-RESP

N° DIAG - 13/0758

13/OR/AB1030

ARRETE

Article 1er

Monsieur Jean-Marie LARUAZ, Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction générale adjointe vivre ensemble - Direction archives archéologie et documentation, Place de la Préfecture 37927 TOURS Cedex à TOURS Cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : **TOURS**

Localisation : Vaucanson

Parcelles : AX 333, 336, 337, 340 et 348

N° Site : 37.261.118

Programme : Tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

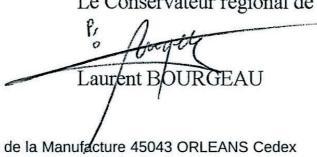
Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Destinataires : Intéressé, opérateur

Fait à Orléans, le

16 DEC. 2013

Pour le Préfet de la région Centre
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie,


Laurent BOURGEAU

I.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION

1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Ce rapport expose les résultats d'un diagnostic archéologique mené les 13 et 14 janvier 2014, à l'occasion de la réalisation d'un lotissement à usage de bureaux, de commerces, d'un cinéma et d'habitation à Tours Nord ([fig. 1](#), voir section I). Cet aménagement, réalisé par la société ICADÉ, est situé au lieu-dit Vaucanson ([fig. 2](#)), à l'emplacement de l'ancien magasin « Métro » ([fig. 4](#), les figures

sont p. 27 et suiv.). En raison de la proximité avec les vestiges mis au jour lors de la réalisation du Centre de Maintenance de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle (LARUAZ, POITEVIN 2012), et de sa taille (16 540 m²) ce projet a fait l'objet d'une prescription archéologique ([fig. 5](#)). Elle répond au numéro 13/0624.

1.2. OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET MÉTHODES D'INTERVENTION

L'opération consistait à mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et la conservation des vestiges éventuellement présents sur la surface concernée par l'aménagement. Elle a été menée par deux archéologues en permanence.

La majorité des aménagements liés à la précédente occupation avaient été démolis avant l'intervention archéologique, notamment le bâtiment principal et les parkings. Le terrain présentait un grand nombre de perturbations : réseaux, bassin, quai de déchargement, etc. ([fig. 6](#)). Par ailleurs des contraintes d'accessibilité pesaient sur deux secteurs sous la forme de vastes merlons de terre.

Cinq tranchées ont été réalisées sur l'intégralité de la surface accessible, soit environ 1 ha, par une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de deux

mètres de large, travaillant en retro. Ces tranchées couvrent 875 m², soit 8.7 % de la surface accessible.

Trois sondages profonds ont été réalisés dans cette parcelle, afin de caractériser la nature sédimentaire du secteur. Les indices ont été testés à la main, ou à la pelle mécanique pour les plus importants. Des relevés (coupe et plans) ont été dessinés à l'échelle du 20^e et du 50^e. Les relevés topographiques de localisation des tranchées ont été réalisés par Eric Mondy (CG 37, pôle maîtrise d'œuvre et ouvrages d'art).

L'ensemble des données (unités stratigraphiques, faits archéologiques, inventaires des photographies et des plans) a été reporté dans la base de données du Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire. L'emprise de l'opération a été géoréférencée dans le Système d'Information Géographique du Conseil Général d'Indre-et-Loire.

1.3. CONTEXTE GÉOMORPHOLOGIQUE

La zone investiguée repose sur une formation de limons des plateaux (LP) d'âge pléistocène. Il existe à la base de ces limons un ensemble graveleux et

argileux mal daté (m3p), dont le soubassement est constitué de calcaire lacustre ([fig. 7](#)).

Trois sondages profonds ont été réalisés, sans pour autant atteindre la couche sous-jacente au limon ([fig. 8](#)). La forte épaisseur de cette couche avait déjà été constatée sur le chantier du Parking Relais voisin (P. Gardère dans LARUAZ, POITEVIN 2012 : 51).

La surface de la parcelle a été complètement altérée par la précédente occupation. Les observations faites sur place permettent d'affirmer

qu'une partie importante de la parcelle a été décapée profondément avant de faire l'objet d'un apport considérable de faluns en vue de l'installation du bâtiment ([fig. 8](#)). Nous avons donc cherché systématiquement à atteindre les limons des plateaux, pour déterminer quelle épaisseur avait fait l'objet d'un prélèvement, sur la base des côtes altimétriques disponibles pour le chantier voisin (Parking Relais Nord). Ces informations seront analysées dans le chapitre suivant.

1.4. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

L'environnement archéologique de la parcelle objet de cette prescription est relativement dense ([fig. 9](#)). De nombreuses opérations de diagnostics et de fouilles réalisées dans les environs ont permis de mettre en évidence des vestiges, essentiellement relatifs à la protohistoire et plus particulièrement au deuxième âge du Fer. Ainsi, le diagnostic et les fouilles menés sur le Centre de Maintenance et le Parking Relais Nord, situés sur les parcelles adjacentes, ont-ils permis de mettre au jour trois enclos latèniens se succédant chronologiquement (PAPIN *et al.* 2010 ; LARUAZ, POITEVIN 2012). Ils sont précédés par un habitat ouvert de La Tène ancienne, qui semble s'étendre en direction de la parcelle de l'ancien magasin « Métro » (LARUAZ,

POITEVIN 2012, Vol. 1 : 128 et vol. 2 : 107 et [fig. 10](#)). Un fossé (F528), appartenant à un système d'organisation daté de la période carolingienne et se dirigeant également vers la parcelle en question a été mis en évidence (LARUAZ, POITEVIN 2012, Vol. 1 : 188 et vol. 2 : 107 et [fig. 10](#)).

A plus large échelle, les diagnostics et fouilles qui nous renseignent sur le secteur ont concerné la réalisation du boulevard reliant l'A10 et la RN 10 (FOUILLET, REPELIN 1998); la ZAC Monconseil (DJEMMALI 2007 ; COUDERC *et al.* 2011 ; FROQUET-UZEL 2011 ; CUNAULT *et al.* 2008) ; et divers lotissements (RIOU *et al.* 2009; FOUILLET 2011 ; TAN 2013).

2. RÉSULTATS

2.1. OBSERVATIONS SUR L'AMPLEUR DES TRAVAUX LIÉS À LA CONSTRUCTION DE L'ANCIEN MAGASIN « MÉTRO »

L'emprise des travaux relatifs à la construction de l'ancien magasin « Métro » s'étend à la quasi-totalité de la parcelle diagnostiquée : au nord, ils concernent la réalisation du parking visiteur ; À l'est, il s'agit de nombreux réseaux orientés nord/sud, qui se dirigent vers le bassin de rétention, lui-même situé dans le quart sud-est ; au sud se trouve le quai de déchargement ; au centre enfin, les travaux concernent la réalisation du bâtiment principal, qui couvrait une surface de 5 000 m².

Les données altimétriques dont nous disposons pour la fouille du Parking Relais Nord permettent de savoir que le toit de la couche de limons des plateaux se situe entre 104,50 au sud et 105,20 mètres NGF au nord. Sur cette base, il est possible d'évaluer approximativement l'épaisseur de terre extraite à l'occasion de ces travaux.

Au nord des tranchées, le limon a été rencontré entre 104,60 et 104,80 mètres NGF. Le décapage

réalisé précédemment à la construction du parking visiteur a donc détruit les 0,40 à 0,60 mètre supérieurs de la couche de limon.

Au sud, la cote supérieure du quai de déchargement se situe à 104,20 mètres NGF. Outre le bitume, ce quai est constitué d'une épaisseur considérable de béton. On peut donc évaluer l'épaisseur de limon extraite de cette zone à au moins 0,80 mètre.

Pour finir, nous avons rencontré le limon sous 0,80 mètre de falun dans l'emprise du bâtiment, soit à une altitude de 104 mètres NGF environ. Du nord au sud c'est donc 0,50 à 1 mètre de limon qui a été prélevé sur l'emprise du bâtiment.

Dans le quart sud-est, hormis le bassin de rétention de 350 m², une dizaine de regards de canalisation ont pu être observés. Ils témoignent de la densité des conduits qui longent la parcelle dans sa partie orientale.

2.2. SYNTHÈSE

Aucun vestige n'a été mis en évidence au cours de la réalisation de ce diagnostic. L'évaluation des travaux nécessaires à la construction de l'ancien magasin « Métro », démontre que, selon les secteurs, 0,40 à 1 mètre de limon a été décapé préalablement. Dans la mesure où les vestiges observés lors de la fouille du Parking Relais présentaient un état de

conservation rarement supérieur à 0,20 mètres (0,75 mètre pour le plus profond), la probabilité que des vestiges fussent mis au jour à l'occasion de ces sondages était faible. Ce constat d'absence ne permet donc pas de statuer sur la poursuite du site laténien à cet endroit, bien que sa destruction paraisse la plus vraisemblable.

3. CONCLUSION

Le diagnostic réalisé sur la parcelle de l'ancien magasin « Métro » à Tours Nord s'est avéré négatif. Le potentiel archéologique était important en raison de la densité des vestiges mis au jour sur la parcelle voisine lors de la fouille du Parking Relais du tramway, néanmoins les travaux relatifs à l'aménagement de ce commerce ont été trop considérables pour envisager que des vestiges soient conservés.

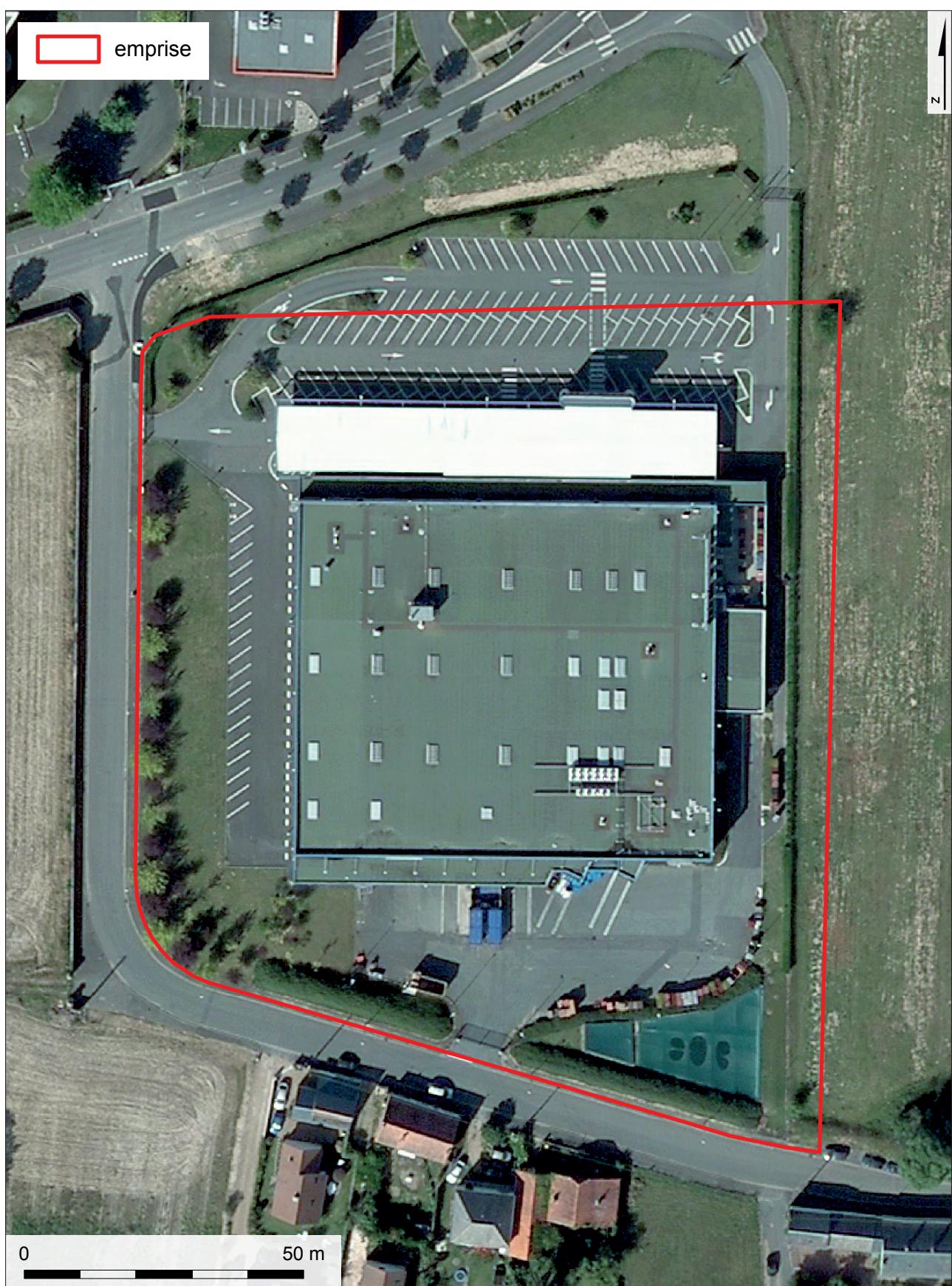


Fig. 4 : Photographie aérienne du site de l'ancien magasin « Métro » ((c) IGN - Orthophoto)

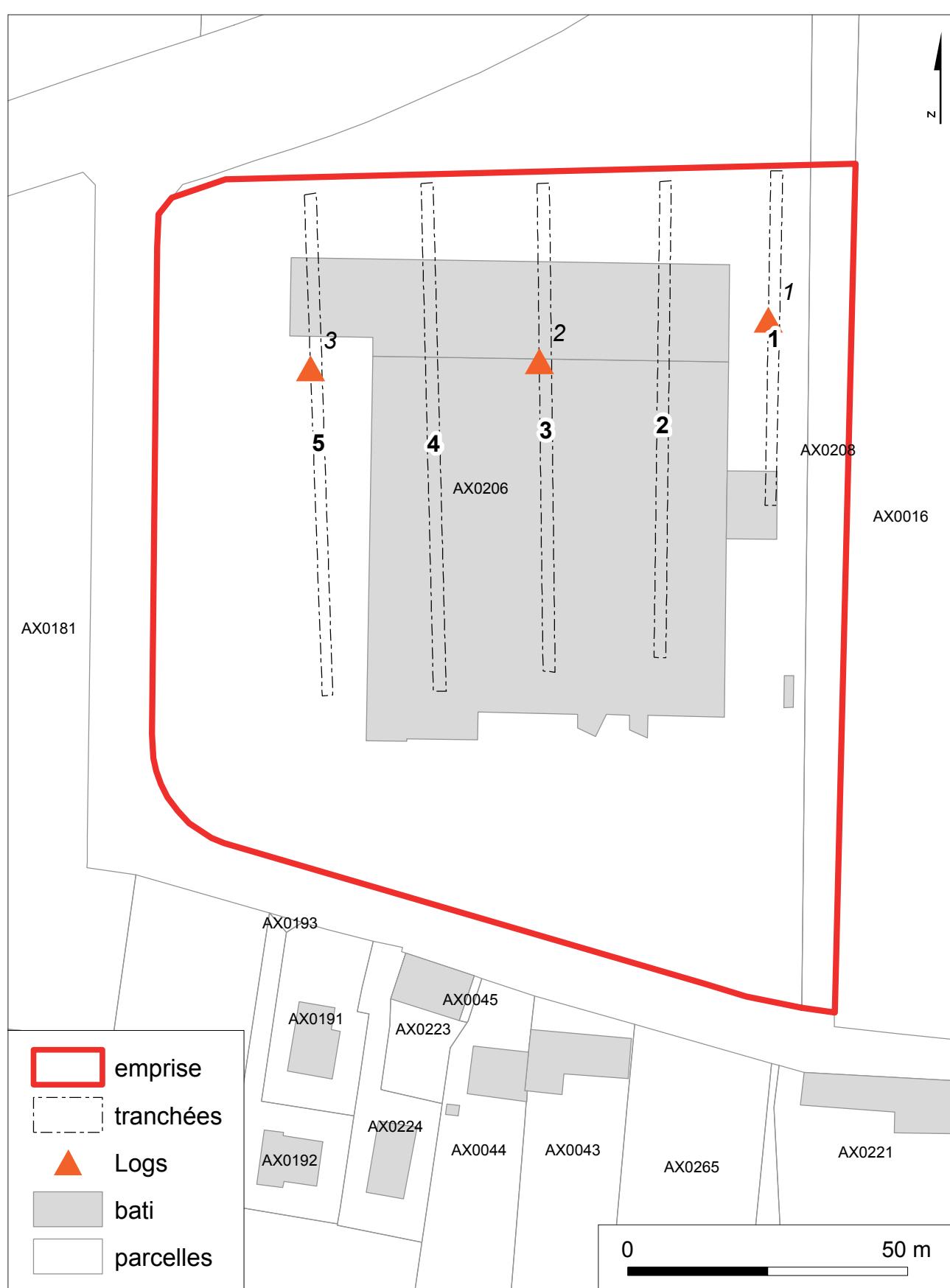


Fig. 5 : Plan masse des tranchées et localisation des logs géologiques

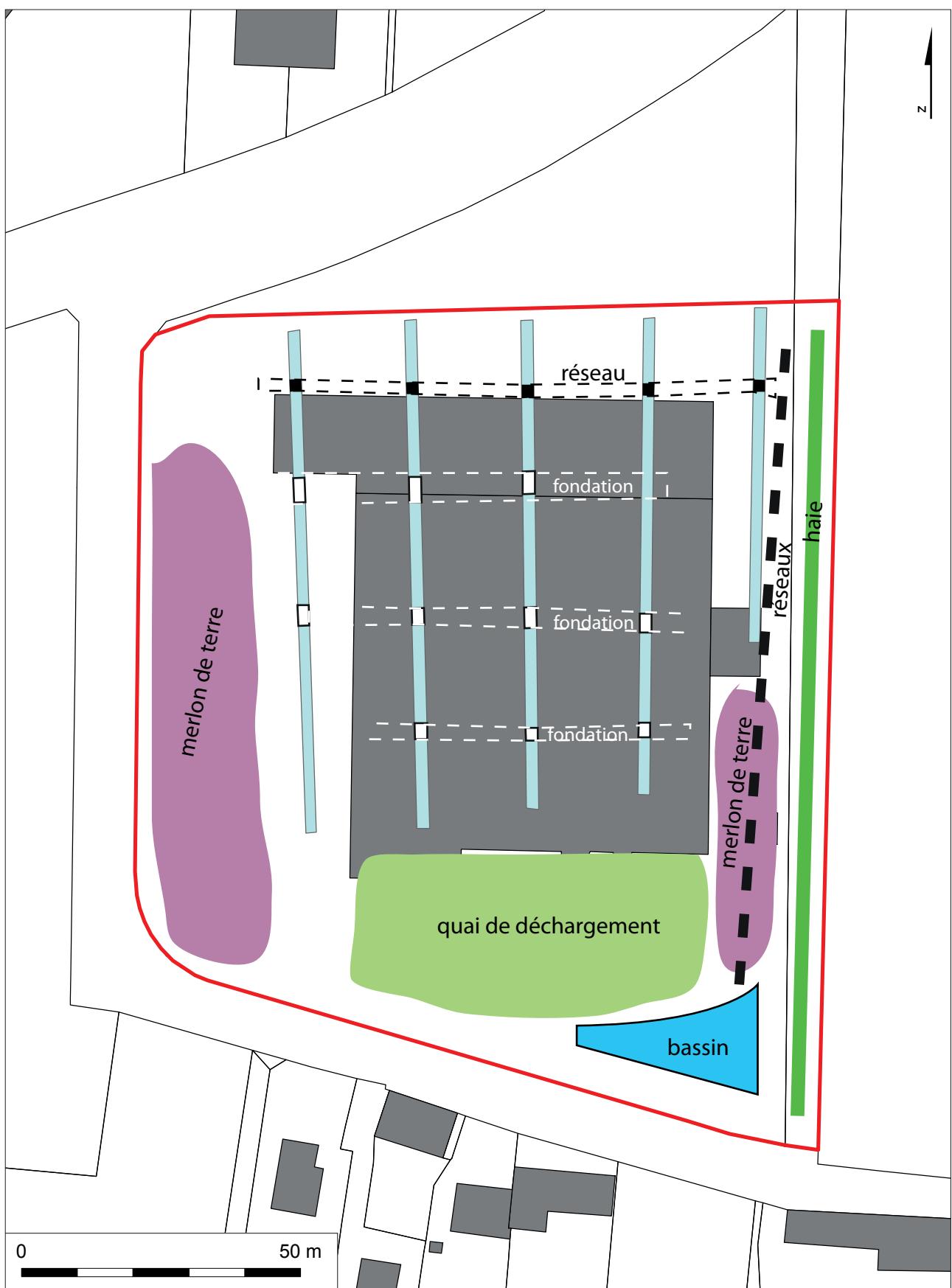


Fig. 6 : Contraintes techniques liées au chantier de Vaucanson

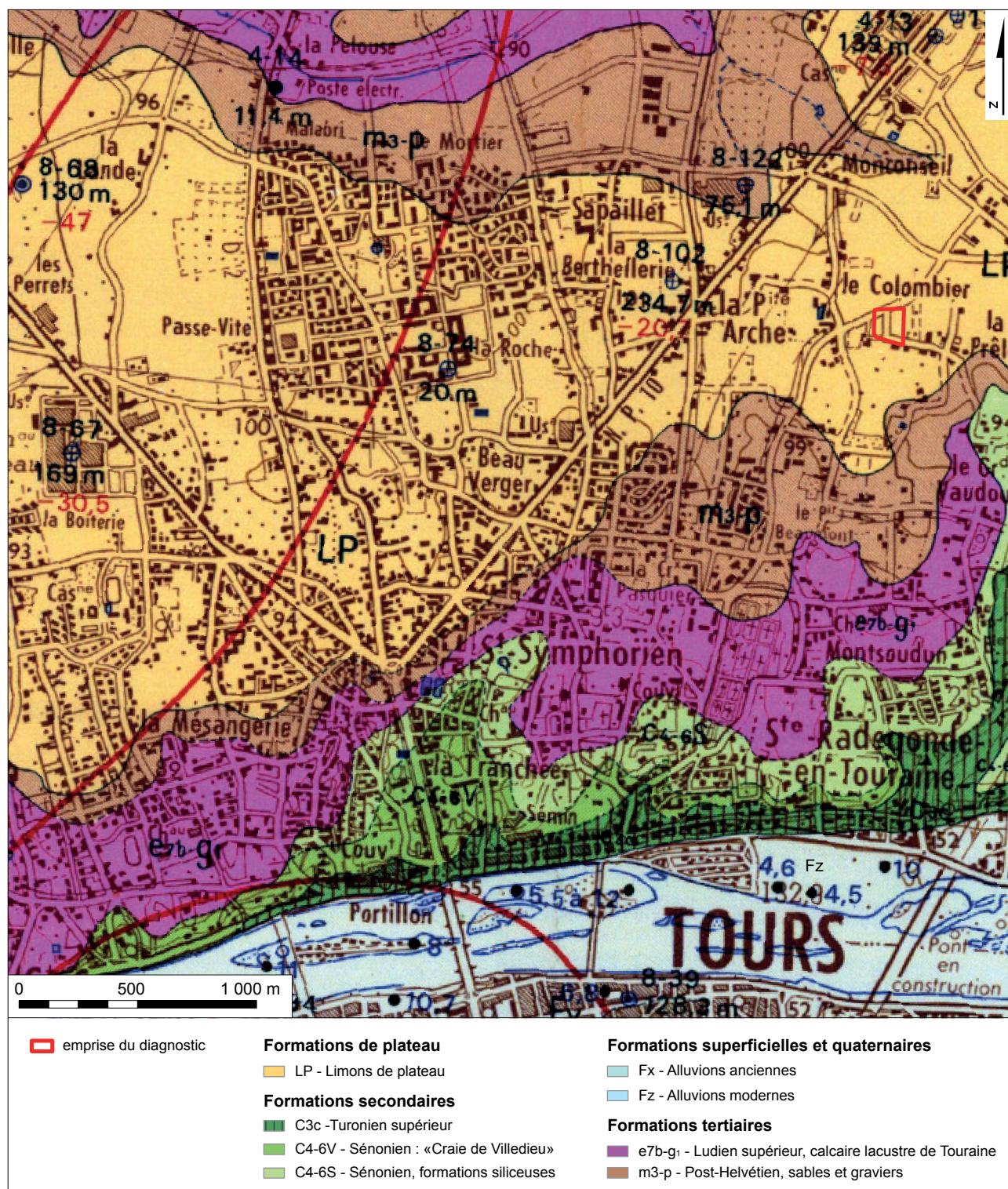


Fig. 7 : Extrait de la carte géologique (feuille de Tours, n°457, BRGM)

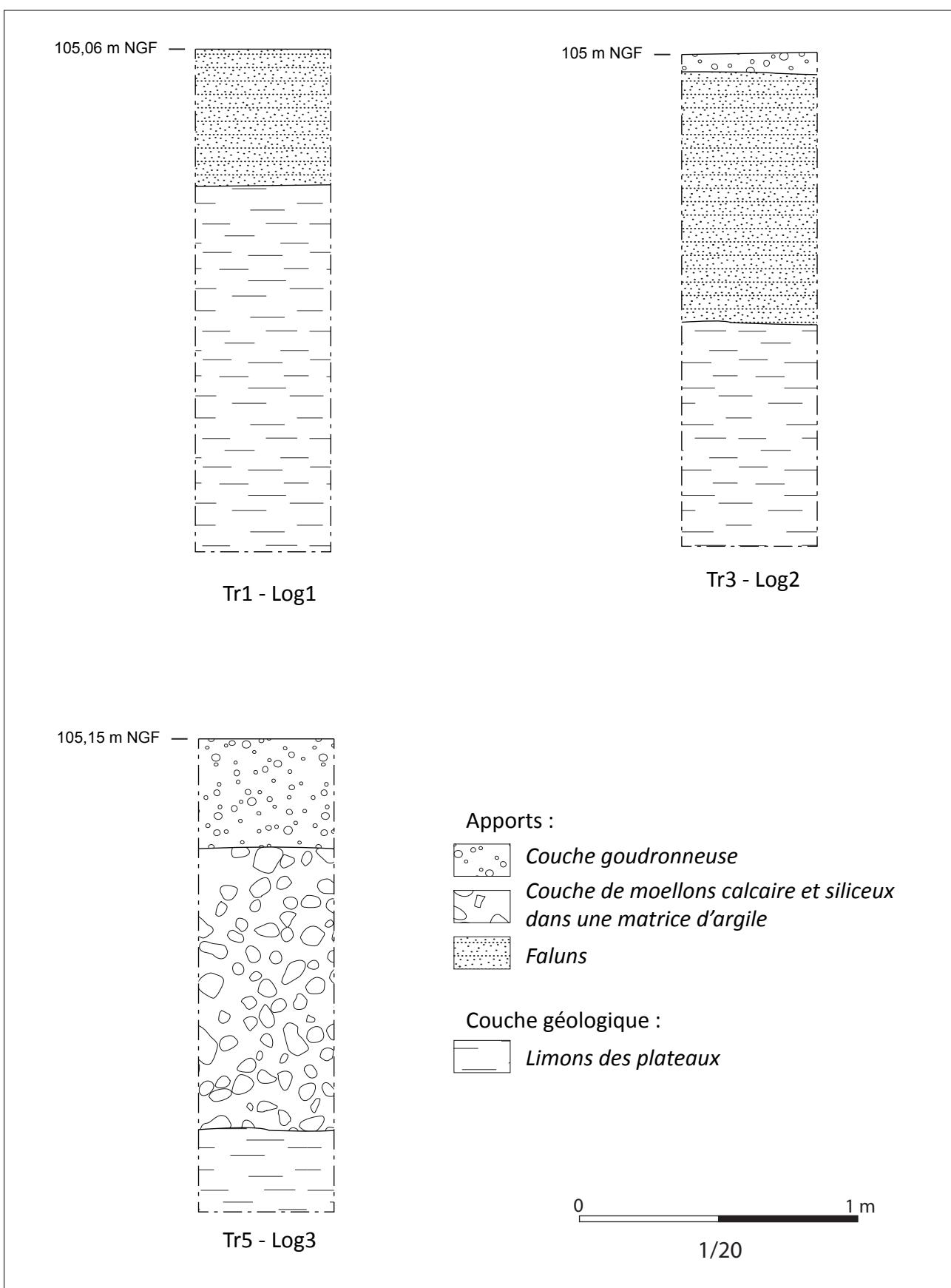


Fig. 8 : Logs géologiques réalisés sur le l'emprise du chantier

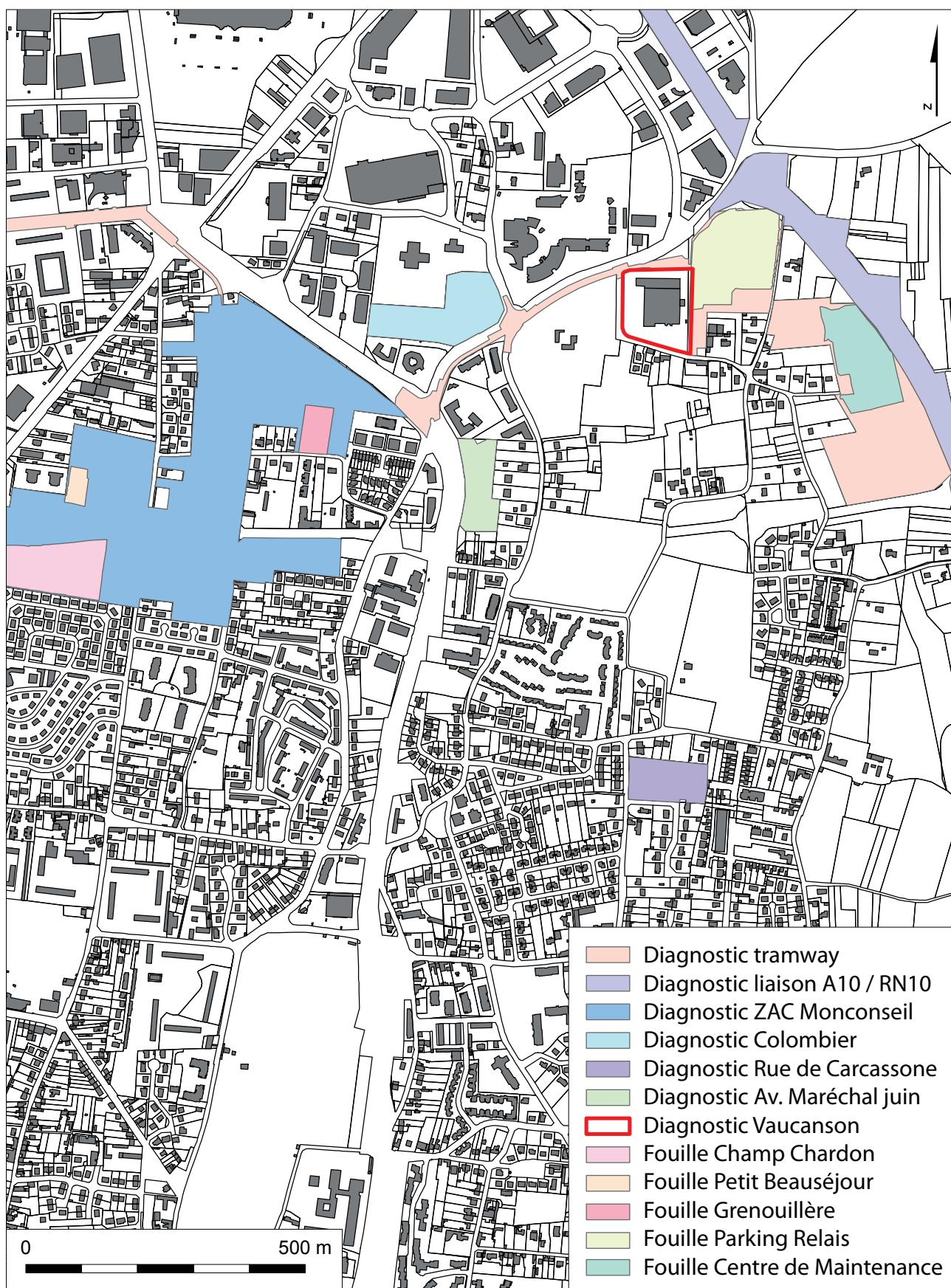


Fig. 9 : Carte archéologique du secteur Tramway / Montconseil à Tours Nord

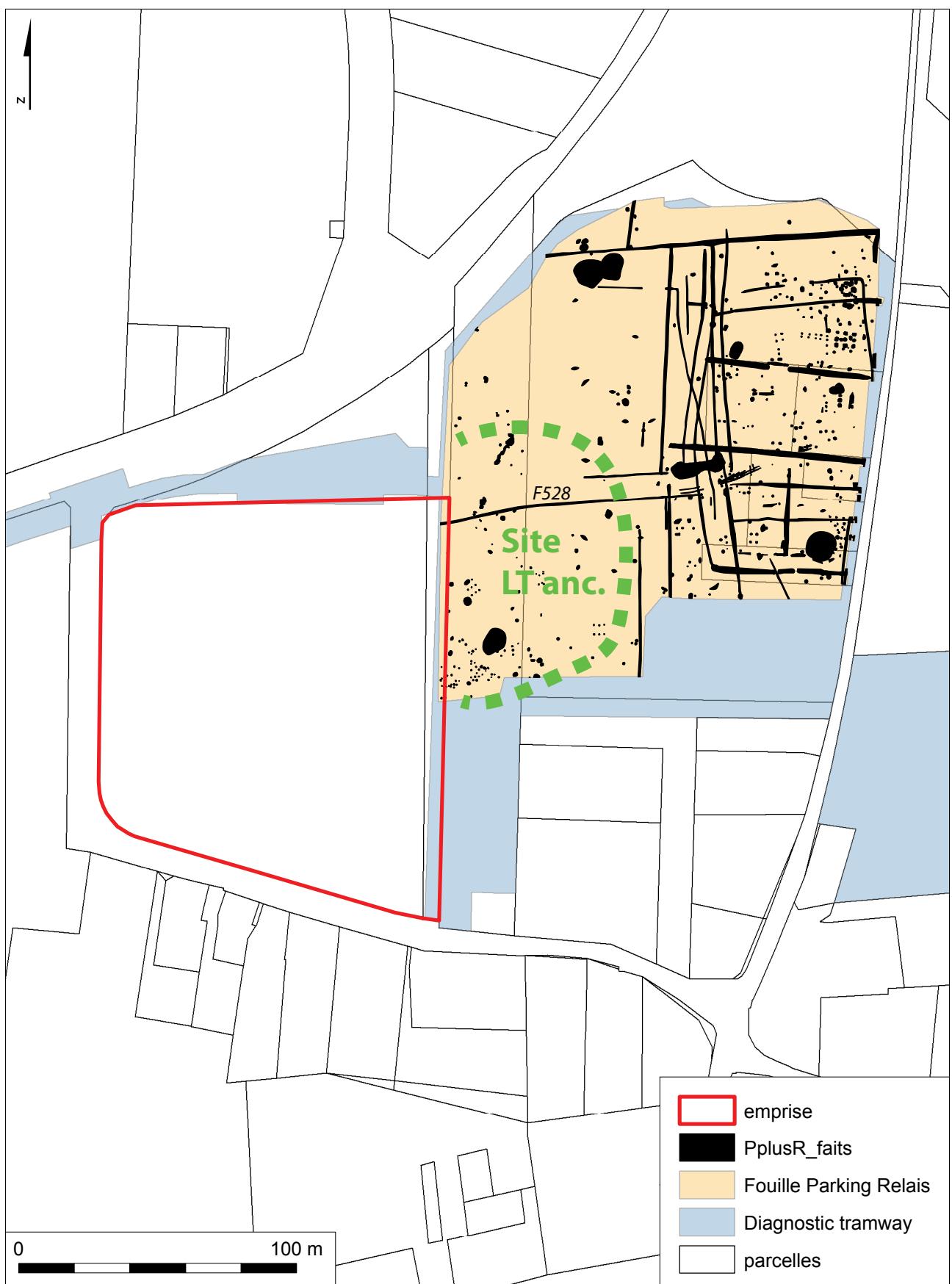


Fig. 10 : Localisation des vestiges mis au jour sur l'emprise de la fouille du tramway

BIBLIOGRAPHIE

Couderc et al. 2010 : COUDERC A., ROBERT G., BADEY S., BOUILLON J., CAMBOU D., COQUERY J.-F., COUVIN F., DI NAPOLI F., LUSSON D., MARSOLIER B., PRADAT B., TROUBADY M. - *Tours, Indre et Loire, Champ Chardon, établissements ruraux de La Tène finale (180-50 av. J.C.) et du Haut-Empire (I^{er}-III^e s. ap. J.C.).* Tours : I.N.R.A.P. C.I.F., Service Régional de l'Archéologie de la Région Centre, 2010. 251.

Cunault et al. 2008 : CUNAULT M., ALLENET DE RIBEMONT G., LIARD M., MILLET S., PRADAT B. - *Tours, La Grenouillère (Indre-et-Loire 37).* Pantin : Inrap CIF, 2008. 2 vol. (92, 56 p.) : ill. en coul. ; 30 cm. (Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques).

Djemmali et al. 2007 : DJEMMALI, DELOZE V., DI NAPOLI F., FROQUET-UZEL, BOUILLON J. - *Tours (Indre-et-Loire - Centre)[Texte imprimé] : ZAC de Monconseil « Le Petit Beauséjour », « La Grenouillère », « La Chapelle » et « Place Centrale » / Nasser Djemmali ; avec la collaboration de Valérie Deloze, Francesca Di Napoli, Hélène Froquet et Jérôme Bouillon : rapport de diagnostic.* Pantin : Inrap CIF, 2007.

Fouillet 2011 : FOUILLET N. - *Le diagnostic archéologique sur le site de Tours : Tours (Indre-et-Loire), rue de Carcassonne.* Pantin : Inrap CIF, 2011. 1 vol. (24 p.) : ill. en coul. ; 30 cm. (Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique).

Fouillet, Repelin 1998 : FOUILLET N., REPELIN M. - *Liaison A10/RN10 Sainte Radegonde, 37.261063 AH.* SRA Centre, 1998. (étude archéologique préalable, rapport d'évaluation).

Froquet-Uzel et al. 2009 : FROQUET-UZEL H., LIARD M., MORTREAU J., DI NAPOLI F., ROBERT G. - *Des indices d'occupations protohistoriques à Tours : Tours, Le Petit Beauséjour (Indre-et-Loire) : rapport de fouilles.* Pantin : Inrap CIF, 2009, 2009. 1 vol. (152 p.) : ill. en noir et en coul., 45 fig., 21 photos ; 30 cm. (Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques).

Laruaz, Poitevin 2012 : LARUAZ J.-M., POITEVIN G. - *Tours (Indre-et-Loire), 1^{re} ligne de tramway de l'agglomération tourangelle Fouilles du « Centre de Maintenance » et du « Parking Relais ». Sites : 37.261.093.AH et 37.261.094.AH.* Tours : Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire, Inrap, SRA Centre, 2012. 462. (Rapport Final d'Opération de fouille archéologique).

Riou et al. 2009 : RIOU S., MARTEAUX F., PAPIN P., GIRARD I. - *Tours (37). Rue du Colombier, rue de Védrines : diagnostic réalisé du 23 avril au 7 mai 2009, rapport de diagnostic correspondant à la prescription n° 09/0051 du 4 février 2009.* Tours : Conseil Général d'Indre et Loire, 2009.

Papin et al. 2010 : PAPIN P., COQUERY J.-F., LARUAZ J.-M., PHILIPPE M., PHILIPPON S. - *Tours / Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), Diagnostic archéologique de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle : rapport intermédiaire, juillet 2010,* Conseil Général d'Indre-et-Loire, SRA Centre, Orléans

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 ^e	10
Fig. 2 : Localisation de l'intervention sur une carte IGN au 1 / 25 000 ^e	11
Fig. 3 : Localisation du projet sur fond cadastral	12
Fig. 4 : Photographie aérienne du site de l'ancien magasin « Métro »	27
Fig. 5 : Plan masse des tranchées et localisation des logs géologiques	28
Fig. 6 : Contraintes techniques liées au chantier de Vaucanson	29
Fig. 7 : Extrait de la carte géologique (feuille de Tours, n°457, BRGM)	30
Fig. 8 : Logs géologiques réalisés sur le l'emprise du chantier	31
Fig. 9 : Carte archéologique du secteur Tramway / Montconseil à Tours Nord	32
Fig. 10 : Localisation des vestiges mis au jour sur l'emprise de la fouille du tramway	33

III.

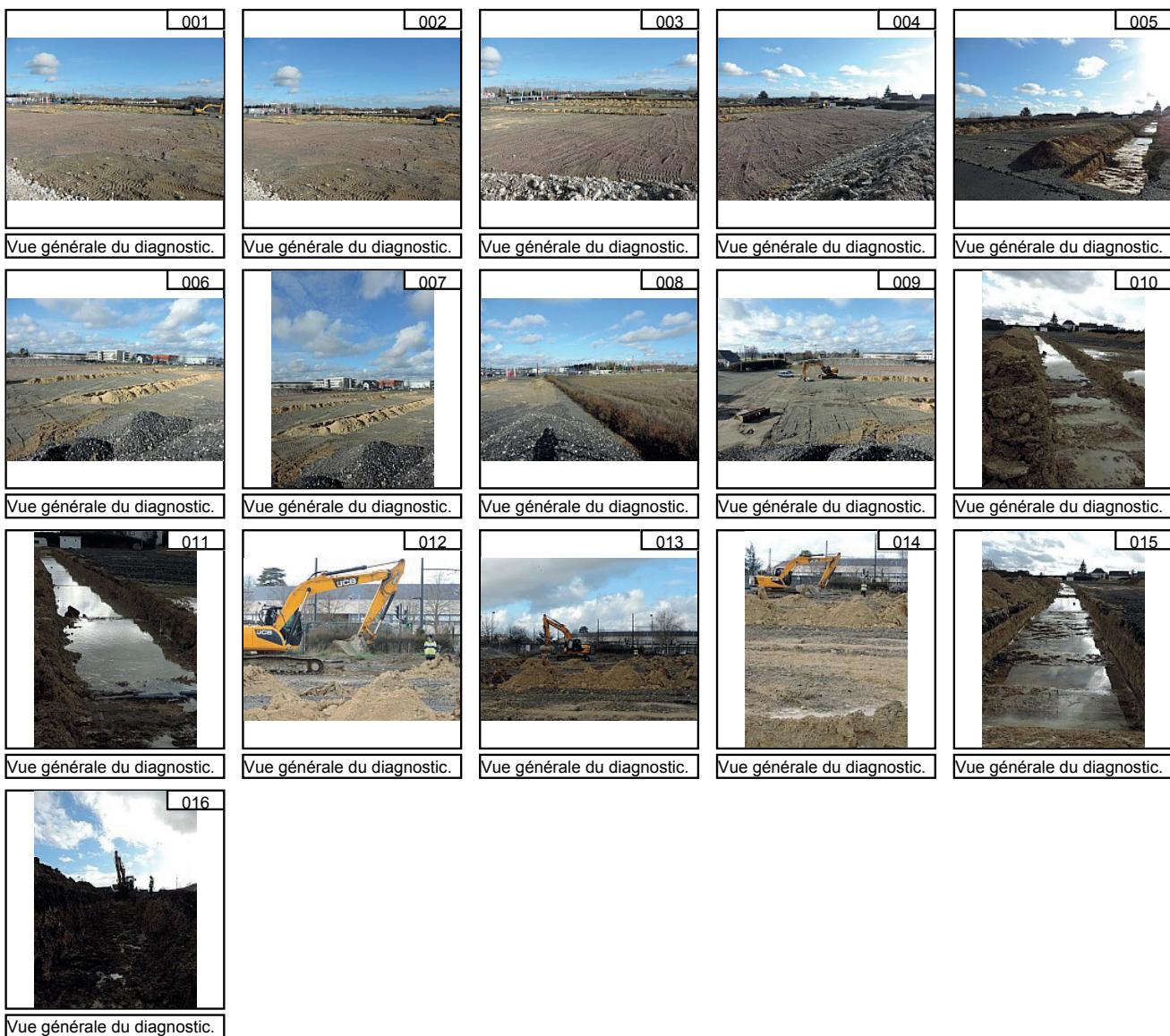
ANNEXES

INVENTAIRES

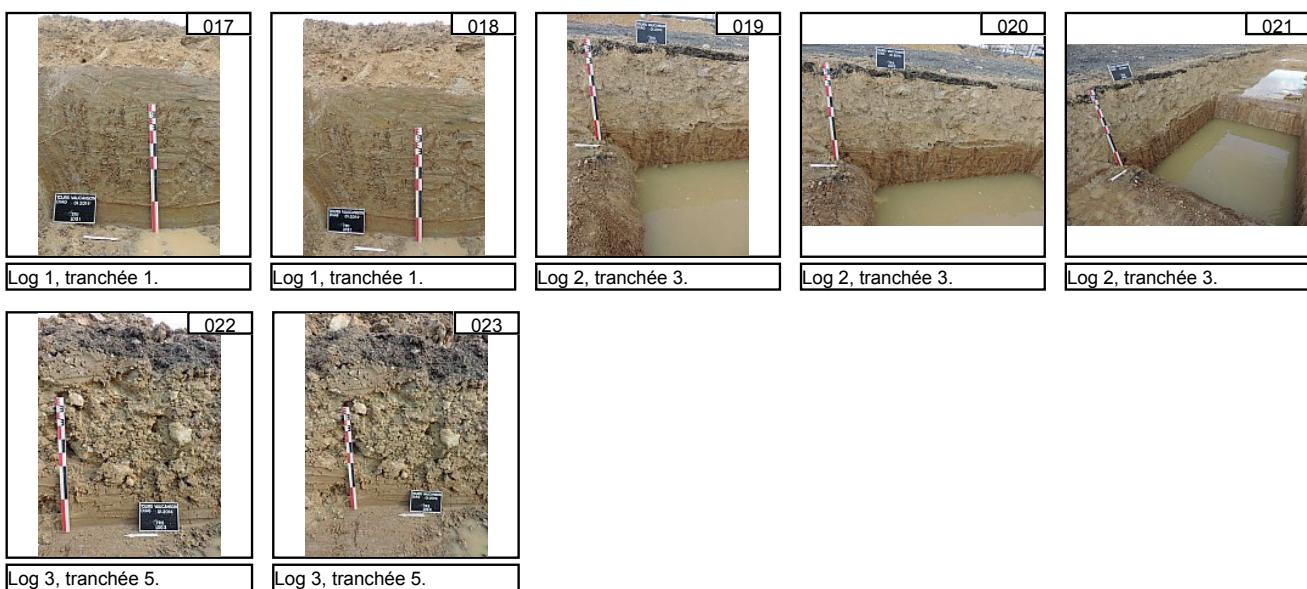
Annexe 1 - Inventaire des photographies

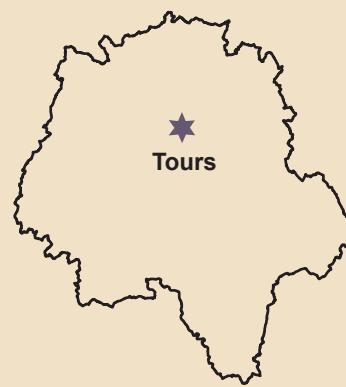
Inventaire des photographies

Lot n° 1 – Vues générales



Lot n° 2 – Logs





Le diagnostic réalisé sur la parcelle de l'ancien magasin « Métro » à Tours Nord s'est avéré négatif. Le potentiel archéologique était important en raison de la densité des vestiges mis au jour sur la parcelle voisine lors de la fouille du Parking Relais du tramway, néanmoins les travaux relatifs à l'aménagement de ce commerce ont été trop considérables pour envisager que des vestiges soient conservés.